

COMPTE-RENDU Réunion collectif TNE-OE

NARBONNE 17 octobre 3017

Présents : Michèle SOLANS (Protection Somail 34), Jean POUGET (Pechs et Garrigues 34), Marcel CARON et Françoise MARCHAND (Hurlevent 34), Marjolaine VILLEY et Dominique MIGRAINE (VPPN Collectif 34-12), Maryse SALVO (BVPSPM-34), Emmanuel FORICHON et Michèle AUDHUY (CALELH 81), Pierre MONTANE (Lespignan 11), Mireille MAUNIER et Laurent MATTHIEU (Bouriège 11), Bruno LADSOUS (Aveyron), Jacques BIAU et Dominique BOURY (Nostra Montanha 81)

Excusé : Philippe (APROMICO 11)

COMPTE-RENDU DES RENCONTRES AVEC LES DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS INSTITUTIONNELS ET PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES INSTANCES RÉGIONALES

1. SGAR (3 octobre 2017, Emmanuel, Françoise, Dominique48, Marjolaine, Philippe GOUZE 11)
 - a. Nous sommes reçus par M. Carié (SGAR), Mme. Delmotte et M. Pelloquin (DREAL).
 - b. Nous présentons un échantillon représentatif des situations problématiques sur les 5 départements représentés (11, 12, 34, 48 et 81) concernant les atteintes les plus manifestes à la biodiversité, les complexités de l'administration, les manquements les plus visibles au respect des zones protégées. Nous insistons sur les conséquences des dysfonctionnements des services de l'État et sur le niveau d'exaspération que peuvent atteindre certains de nos concitoyens de la région Occitanie.
 - c. Le SGAR voudrait en savoir plus sur le scénario REPÒSTA que nous avons exposé. Il souhaite nous revoir d'ici la mi-novembre pour faire le point sur les différents dossiers.
 - d. Le DREAL confirme le droit à l'accès au dossier dès qu'ils sont déposés.
 - e. Bilan : une écoute certaine, nous sommes pris au sérieux, mais des interrogations fortes sur les suites..

2. Réunion autour de la création du Parlement Montagne (Bruno, Jacques)
 - a. Une introduction intéressante de Mme. Mailhol.
 - b. Nous n'avons pas ciblé sur l'éolien stricto sensu, mais on a pu « caser » deux groupes ciblés sur les projets concernant les énergies renouvelables.
 - c. Une suggestion : il faut aller sur le site de la Région pour faire des apports variés sur le thème de la Montagne. (Idem pour le SRADDET)

3. Un échange sur nos liens avec les associations et leurs adhérents. Dans un constat partagé nous soulignons l'écart entre les préoccupations des membres et des associations de terrain centrées sur les menaces proches de tel ou tel projet de parc éolien, préoccupations et motivations très diverses et le contenu des travaux du collectif et notre engagement dans les instances et auprès des responsables politiques et administratifs. Comment assurer une continuité entre ces différents niveaux d'engagement et de prise de conscience ? Comment faire comprendre le lien entre les éoliennes qui viennent s'implanter et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui sont derrière ?

Mireille et Laurent de Bouriège expliquent à partir de leur propre expérience comment l'information par l'écrit ne fonctionne plus, que le media le plus efficace est la vidéo. Ils atteignent parfois 8000 personnes qui visionnent une vidéo ! C'est un effort à faire, il faut s'habituer à cet outil mais le résultat vaut la peine !

En fin de réunion Françoise propose d'interviewer Bruno, comme premier essai du collectif !

4. Forum Occitanie 2040 (2 octobre 2017, Bruno et Jacques)
 - a. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du SRADDET régional (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Ce sont donc les grandes orientations de la Région pour les 30 années à venir (En ce qui concerne la politique énergétique, le scénario REPOS : Région à Énergie POSitive).
 - b. Nous sommes intervenus activement (dans deux ateliers, Énergie et Climat ; Foncier Aménagement) et nous entrevoyons une perspective de rencontre avec les services concernés de la Région, malgré les « réticences » de la VP Agnès Langevine.
 - c. Deux points paraissent importants : l'opposabilité du SRADDET aux différents schémas territoriaux – en particulier dans le domaine du foncier et la dimension contractuelle des relations avec les territoires, puisque la Région tiendra les cordes de la bourse, elle pourra imposer ses choix, donnant-donnant. Les contrats de territoire seront un instrument de contrainte forte par rapport aux choix énergétiques de la Région.
 - d. Cet exercice de débat régional montre bien ses limites : les cibles de la Région sont les élus plus que les associations ou les citoyens.
 - e. Bruno évoque la nécessité de s'inscrire dans le groupe de travail « simplifier et consolider les procédures ». Il s'agit de réfléchir à l'évolution des procédures administratives de mise en place des énergies renouvelables.
Après un bref débat, nous convenons que Bruno représentera le collectif avec un mandat clair : faire en sorte que les procédures ne permettent pas de faciliter les abus de pouvoir des promoteurs et aussi de ne pas rester focalisé sur le seul éolien.
 - f. Comme pour le Parlement Montagne, la Région propose sur les thèmes abordés par le SRADDET un espace collaboratif qui permet de faire connaître ses remarques et observations ; elle proposera des MOOC (Massive Open Online Course) qui sont des programmes de formation en ligne.

POINT SUR LES TRAVAUX DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET SUR LE SCÉNARIO REPÒSTA

1. Le bilan des groupes de travail
 - a. GT1 Biodiversité, Françoise a fait une introduction de qualité et une proposition de plan détaillé, le GT doit maintenant compléter,
 - b. GT2 Enjeux Socio-économiques, Philippe11 finalise le travail. Ce GT est appelé à fusionner avec la commission Énergies
 - c. GT3 Concertations citoyennes et égalité des territoires : Bruno finalise la synthèse.

Les synthèses de ces trois groupes ont vocation à s'intégrer dans le livret REPÒSTA.
2. Le scénario REPÒSTA est présenté avec ses différentes hypothèses et ses orientations en matière d'énergie (Bruno).
 - a. Un vif débat s'engage pour définir la nature et l'intérêt d'un tel scénario. Il ne peut pas être une simple réponse technique face aux objectifs technocratiques de la Région. Si l'on considère que le scénario REPOS est une concession de la majorité de la Région à son aile écologique, nous ne pouvons-nous contenter de la définition de la transition qui en est la base. Notre conception de la transition est plus globale (Région Prête à Opérer une Transition Audacieuse !!!) ; elle implique une transformation en profondeur de nos modes de production, de consommation.
 - b. Ce qui nous renvoie au premier débat de la matinée : comment marcher sur deux jambes ? Comment s'adresser aux interlocuteurs institutionnels (face à qui nous devons être crédibles) et continuer le dialogue avec les associations (dont l'existence fonde notre légitimité) ?
 - c. Les intervenants dans le débat insistent tour à tour sur la nécessité d'une argumentation plus générale face aux arguments techniques pointus qui veulent nous clouer le bec ; sur les inévitables tensions qui peuvent exister entre nous et qui font la richesse du collectif ;

sur l'incertitude du futur qui est devant nous ; sur les liens que nous devons faire entre consommation électrique et enjeux environnementaux ; sur des exemples pédagogiques à mettre en avant : quel sera le prix du kWh dans 30 ans selon les choix énergétiques que nous faisons ; sur la légitimité que nous procurent des interventions argumentées dans ce genre d'instances.

Nous décidons la mise en place d'un comité de lecture pour veiller à « faire du liant » entre fond et forme ; veiller à la lisibilité des textes.

Michèle accepte d'en être le pilote.

Par la suite il faudra placer ces textes et ces vidéos sur le site de TNE-OE

POINT D'ACTUALITÉ SUR LES DIFFÉRENTS TERRAINS D'ACTION

1. Mireille et Laurent / Bouriège : le 19 octobre sera jugée la 3^e assignation contre les 3 propriétaires qui ont permis que soient installés les échafaudages pour empêcher les camions de passer. Dans l'attente, Valeco a retiré tous les engins et camions, après plusieurs mois d'immobilisation du matériel.
 - a. Ils veulent que le plan d'alignement individuel soit transformé en plan d'alignement départemental ; cette procédure prendra du temps, il y aura une enquête publique, mais le résultat ne fait pas de doute.
 - b. Sur le plan juridique, il faudrait aller au pénal mais la question du soutien financier se pose, les frais engagés atteignent déjà près de 40 000€ : si nous n'avons pas de ressources supplémentaires nous devons arrêter les poursuites judiciaires.
2. La lutte à Bouriège, sa longueur, les contraintes liées à l'occupation des ponts, les poursuites juridiques, la fatigue des acteurs impliqués, mais aussi l'ampleur des soutiens et l'écho national, est un exemple des situations auxquelles nous devons faire face. Après un débat nous prenons plusieurs décisions :
 - a. Du côté du collectif TNE
 - i. Réunir tous les acteurs pour éviter la désunion (Michèle) au niveau local et/ou national et faire fonctionner le collectif sur place.
 - ii. Proposer une action symbolique (à écho régional et national) autour de la question de l'alignement sur le site de Bouriège aux alentours de décembre (?)
 - iii. Trouver une ou deux personnalités qui assureraient la visibilité de cette action, (Jean-Louis L Butré FED, Daniel Mermet ex France Inter, Denis Cheissoux CO2 mon amour...)
 - iv. Participer au soutien financier en mobilisant tout le réseau de TNE-OE
 - v. Faire un communiqué de soutien avant le 19 octobre.
 - b. Du côté de Bouriège : Fournir une vidéo pour lancer ces initiatives (action symbolique et soutien financier).
3. Pierre fait le point sur l'avancée des projets dans la basse vallée de l'Aude.
 - a. Á Lespignan, Nissan, Capestang, les demandes de permis de construire sont en cours.
 - b. Les 5 éoliennes de Cuxac sont en construction, au point que certains pensent que ce sont déjà celles de Nissan ! Tellement tout est proche !
 - c. Un décret de classement des paysages du Canal du Midi vient de paraître le 26 septembre 2017, qui élargit le périmètre de protection à 250 mètres de chaque côté. Cet arrêté malgré ses limites sera un argument de plus contre l'implantation des éoliennes sur ce territoire.

Cf. interview de Madame Delaunay sous-préfète directrice du projet « Canal du Midi » dans la Dépêche du 6 octobre : elle précise que le périmètre a été ramené de 40 000 ha et 500 m lors des premières consultations publiques à 21 000 ha et 250m (victoire de la démocratie locale !!!) ; qu'il y aura une charte paysagère mais qu'est demandé la déconcentration des autorisations de travaux sur site qui pourraient être délivrés par les préfets et non par le ministère (un progrès ??)

4. Jacques présente l'état de la situation au niveau du PNR Haut Languedoc. La bagarre essentielle du collectif Haut Languedoc est de faire respecter le plafond des 300 mâts (un plafond maximal, pas un objectif !).

Nous sommes en attente du compte-rendu de la réunion entre les 2 préfets (81 et 34) et la direction du Parc naturel régional. Celui-ci devrait contenir la proposition de « compteur » : éoliennes en fonctionnement, éoliennes autorisées, projets déposés ? Quand va-t-on arrêter de recevoir les projets des promoteurs ?

Qui participe aux réunions de la commission du PNRHL à St Pons, le 7 novembre ?
Celle de 14.45 à 16.30 concernant le projet éolien de la société Ostwind et celui de la société RES sur la commune de Murat, Celle de 16.30 à 17.30 concernant le projet éolien de la société Wolkswind sur la commune de Ceilhes et Rocozels. Rappel des discussions menée au sein du collectif TNE-HL (81-34) : sachant que 269 mats d'éoliennes sont en fonctionnement ou autorisés (avec ou sans recours) que plus d'une cinquantaine sont déposés, il nous paraît inutile (aberrant ?) d'accepter de recevoir les promoteurs qui présentent de nouveaux projets sauf à encourager les municipalités à déroger du plafond maximal des 300 !

5. Bruno rappelle que le collectif aveyronnais CO-27-XII et TNE ont écrit à Nicolas Hulot pour l'inviter au dialogue sur tous les thèmes concernant les conditions de la transition énergétique ; l'implantation d'éoliennes au Larzac sur une Zone Tampon de l'Unesco, va faire l'objet d'une intervention spécifique auprès de l'UNESCO.
En février une rencontre va être organisée en Aveyron pour présenter le scénario REPÒSTA à des décideurs.
6. Marjolaine pour le Collectif 34-12 invite à une réunion le 16 octobre à Joncels (Communauté de l'Arche, à La Flessières) qui a plusieurs objectifs :
- a. Agrandir le périmètre géographique de l'association,
 - b. Faire des demandes d'aide juridictionnelle contre deux projets.
 - c. Un des membres du collectif a dressé une carte des implantations (Nord 34 et le Sud 12).
 - d. Le collectif a toujours un problème pour connaître le suivi environnemental (les contrôles, leur fréquence) ; le DREAL est obligé de faire une enquête après une plainte de riverains, d'un collectif, d'une association ; le rapport doit être communiqué.

PROPOSITIONS D'ACTION

Sur ce point de l'ordre du jour un long et passionné débat pour imaginer les différentes actions, initiatives que pourrait prendre le collectif afin de montrer la force des associations qu'il représente. Pour d'évidentes raisons de confidentialité nous ne ferons qu'évoquer les grandes lignes des différentes propositions présentées.

1. Une action symbolique en direction de l'un ou l'autre des opérateurs.
2. Un manifeste de convergence avec les associations et collectifs qui subissent les mêmes dénis de démocratie, le même mépris des citoyens que nous.
3. Des manifestations symboliques simultanées devant chaque préfecture de la Région ;

Parmi les perspectives retenues ce jour

1. Une manifestation régionale, Préfecture de Région, Conseil Régional, au Printemps 2018. Nous nous adresserons à toutes les associations pour connaître leur position et évaluer les forces qu'elles peuvent mobiliser. Un calendrier est proposé : consultation des associations jusqu'à fin novembre ; prise de décision par le collectif d'organiser ou pas avant la mi-décembre ; manifestation 21 mars si tout marche.

2. Une rencontre avec les divers groupes et les diverses associations qui mènent des réflexions ou des actions sur des thèmes qui nous intéressent. Sans préjuger de leur proximité avec nos propres positions, il s'agit d'échanger, de se faire connaître, de s'enrichir de leurs expériences. Nous pouvons évoquer ENERCOP (électricité d'origine renouvelable), Citoy'enR (coopérative de production d'énergie renouvelable sur l'aire urbaine de Toulouse), la FNE (l'association CALELH présente sa candidature la semaine prochaine), ANTICOR (lutte contre le corruption politique, Dominique du 48 y participe déjà), sans oublier la LPO et les différentes associations et collectifs anti-Linky. Emmanuel suit ce dossier avec Jacques, Dominique, Jean et d'autres...
3. Action de présentation de REPÛSTA en direction des élus et des décideurs pilotée par Bruno.

Un invité surprise : Thierry Rutkowski de la LPO de l'Aude nous a présenté les activités de son association départementale et a répondu aux nombreuses questions que nous lui avons posées.

L'impact des éoliennes sur l'avifaune – outre le risque de collision – est l'amputation du domaine vital de la plupart des rapaces et autres espèces. En déstabilisant (ou en détruisant) les sites de reproduction, les zones de chasse, l'implantation des éoliennes aboutit à un arrêt de la reproduction et à un « décantonement » (les oiseaux s'en vont). C'est donc une atteinte caractérisée de la biodiversité. Les inventaires et les études d'impact doivent se faire de manière beaucoup plus rigoureuse, en utilisant les équipements électroniques que l'on peut installer sur les oiseaux.

La LPO est traversée nationalement de débats concernant l'éolien industriel. Une motion a été votée en CA s'opposant à l'implantation d'éoliennes dans les zones de protection spéciales. Dans certains départements il peut y avoir une ambiguïté entre être une association de protection ou un bureau d'études. Mais elle reste un interlocuteur important, et une ressource pour mieux comprendre les enjeux de la défense des espèces protégés. L'exemple du Gypaète barbu comme illustration !

FONCTIONNEMENT DU COLLECTIF

1. Françoise présente l'état des finances (+ 400€) ; une grosse vingtaine d'associations abondent au pot commun ; un appel aux autres associations sera joint au compte-rendu.
2. La composition du secrétariat de liaison est confirmée jusqu'à la prochaine réunion du collectif : Emmanuel, Jean et Françoise. La coordination des rapports avec la presse (et le comité de lecture) est assurée par Michèle. Bruno se charge pour sa part du suivi des commissions de travail et des différentes études que nous mènerons.
3. Pour que l'information circule mieux au sein de nos 160 associations, pour éviter les blocages et les malentendus, il faut « réanimer » les représentants départementaux. Michèle fera le tour téléphonique pour reprendre contact avec eux.
4. Durée et contenu des réunions du collectif : Jacques propose un choix entre des réunions de 3 heures avec un ordre du jour limité ou une réunion qui dure toute la journée.
5. Un point sensible : le site informatique. Point positif il existe mais il doit être alimenté de manière plus substantielle ! Emmanuel, Dominique48 et Michèle vont s'en occuper mais il faut alimenter le « webmaster » d'articles, de vidéos, de documents, de commentaires, c'est la condition primordiale pour faire vivre le site ; et aussi le consulter régulièrement.
6. Dominique 81 soulève – un peu tard dans la réunion – la question des procédures de prise de décision. Qui décide de quoi ? Comment ? Avec quelles informations ? Il faut y réfléchir collectivement et en faire peut-être un point à l'ordre du jour du prochain collectif. Une suggestion d'Emmanuel : si nous faisons une manifestation régionale au Printemps, pourquoi ne pas en profiter pour faire une assemblée de toutes les associations occitanes ?

PROCHAINE RÉUNION DU COLLECTIF TNE-OE : SAMEDI 13 JANVIER 2018

(lieu pressenti ALBI, Dominique81 prend les contacts nécessaires ; dans ce cas-là repas sorti du sac et partagé)